

DEC140579DR02



Décision portant nomination de M. Anh-Tu Ngo aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR8233 intitulée De la molécule aux Nano-objets : Réactivité, Interactions et Spectroscopies

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° 133018DGDS portant création de l'unité mixte n°8233 intitulée De la molécule aux Nano-objets : Réactivité, Interactions et Spectroscopies et nommant M. Christophe Petit en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 24/01/2014;

Considérant que M. Anh-Tu Ngo a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS délégation Paris A et délégation Ile-de-France Est, les 13, 14 et 15 octobre 2009 et les 17, 18 et 19 novembre 2009 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Anh-Tu Ngo, ingénieur d'études, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°8233 intitulée De la molécule aux Nano-objets : Réactivité, Interactions et Spectroscopies, à compter du 01/01/2014.

M. Anh-Tu Ngo exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Anh-Tu Ngo est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.



Délégation Paris B

www.cnrs.fr

16, rue Pierre et Marie Curie
75005 Paris

T. 01 42 34 94 00
F. 01 43 26 87 23

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 10/02/2014

Le directeur de l'unité
Christophe Petit



Visa de la déléguée régionale du CNRS
Christine d'Argouges



Visa du président de l'université Pierre et Marie Curie
Jean Chambaz

